

Objet : Redécouvrir le tilleul des Baronnies provençales – Modification du plan de financement

- * Vu la délibération du Comité Syndical n°2015-12-11 du 3 décembre 2015 ayant pour objet « Redécouvrir le Tilleul des Baronnies ».

La Charte du Parc naturel régional a pointé l'enjeu du tilleul des Baronnies à plusieurs titres :

- comme patrimoine agricole, et comme objet de recherche et d'innovation (mesure 1-2-1, « expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux de senteurs et de saveurs »),
- comme filière agricole qu'il s'agit d'accompagner dans le cadre de démarches de qualité (mesure 2-1-1, « développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles »),
- comme élément de la qualité des paysages des Baronnies provençales, et qu'il convient de préserver (mesure 3-4-2, « aménager en ménageant le territoire dans le respect des patrimoines, du caractère et des potentialités du paysage »).

Une série d'actions visant à mieux connaître le tilleul des Baronnies provençales, ses spécificités botaniques et génétiques, l'histoire de ses usages et de la production de fleurs de tilleuls a été lancée en 2015, avec notamment :

- La réalisation d'un inventaire participatif des tilleuls des Baronnies
- Une enquête ethnobotanique sur les gestes et pratiques du tilleul

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, ont souhaité mettre conjointement en place un appel à projets intitulé « **MÉMOIRES DU XXÈME SIÈCLE** », dont l'objectif est d'encourager les démarches de connaissance et de valorisation des mémoires du XXe siècle sur le territoire régional.

Le domaine des « mémoires du travail » du XXe siècle est notamment concerné, avec un regard particulier porté sur les pratiques agricoles dans un contexte de transformation du monde rural.

Les Baronnies provençales ont été, entre la fin du XIX^e siècle et les années 1990, la principale région productrice de fleurs de tilleul en France. Cette production est allée de pair avec la constitution d'un réseau commercial dense qui a façonné une partie du tissu économique du territoire. Plusieurs foires emblématiques ont aussi permis de promouvoir cette production tout en étant des lieux de transaction importants (Buis-les-Baronnies, Villefranche-le-Château et plus récemment La Charce).

En répondant à cet appel à projets, le Syndicat Mixte du Parc naturel des Baronnies provençales souhaite valoriser cette production qui a laissé de nombreuses traces dans le paysage, faisant du tilleul un arbre emblématique de toutes les Baronnies et de l'actuel territoire de Parc naturel régional.

La Présidente propose donc d'adapter le plan de financement initial de l'action « redécouvrir le Tilleul des Baronnies » afin de solliciter, dans le même cadre budgétaire, des crédits Etat dans le cadre de l'appel à projets « Mémoires du 20^{ème} siècle ».

DEPENSES (€TTC)		RECETTES (€ TTC)	
Enquête ethnographique	18 000 €	Appel à projets mémoires du XXe siècle État/Région ARA (80%)	20 000 €
Publication et communication	2 000 €		
Animation – coordination de l'opération (chargés de missions patrimoine et paysage du PnrBP)	5 000 €	Autofinancement PnrBP (20%)	5 000 €
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de répondre à l'appel à projets « mémoires du XXe siècle lancé par l'Etat et la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ